Ville de Montréal Service du capital humain Description de tâche	es Col bleu			
--	-------------	--	--	--

Titre	Code		Groupe de traitement
PEINTRE EN BÂTIMENT ET ÉQUIPEMENTS	607920	014CIO	14
MUNICIPAUX			14

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail comporte l'exécution de tâches spécialisées dans le domaine de la peinture nécessaire pour l'entretien, la réparation et la réfection des bâtiments et des diverses pièces d'équipements municipaux.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et l'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. L'employé est principalement tenu d'appliquer, selon les règles du métier, la peinture, la teinture, le vernis et autres enduits appropriés sur des surfaces de différentes natures. A cette fin, il doit pouvoir préparer les surfaces, mélanger la peinture et harmoniser les couleurs. Un employé de rang supérieur vérifie son travail. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

- 1. Nettoie, lave et repeint les murs intérieurs et extérieurs des édifices, les galeries, clôtures, garde-fous, poteaux, mâts, lampadaires, charpentes d'acier, la tuyauterie, la machinerie, etc.
- 2. Dresse ou surveille le dressage des échafaudages, des sellettes et des échelles.
- 3. Nettoie, lave, répare et ponce les surfaces à rénover ou à rafraîchir.
- 4. Masque les noeuds, remplis les interstices et les trous à l'aide des matériaux appropriés tels que pâte de bois, fibre de verre, mastic, etc.
- 5. Enlève l'ancien enduit à l'aide d'un grattoir, d'un décapant liquide ou d'une lampe à souder.
- 6. Mélange la peinture; harmonise les couleurs.
- 7. Applique les couches d'apprêt et les couches de finition à l'aide de pinceaux, de rouleaux et, à l'occasion, à l'aide de pistolets.
- 8. Nettoie, décape, teint et vernit les meubles.
- Exécute des travaux de peinture en série immersion et à l'aide de pochoirs préalablement découpés qui lui sont remis.
- 10. Exécute le lettrage de différents types d'enseignes, d'affiches et d'appareils motorisés ainsi que le lettrage requis dans les édifices, à l'aide de stencil, pochoir, letraset, etc.
- 11. Applique la tapisserie, recolle les tuiles.
- 12. Pose de vitres et fait le masticage, pose des agents de scellement et des coupe-froid.
- 13. Voit à obtenir le matériel et l'outillage requis pour effectuer les travaux.
- 14. Maintient en état de propreté l'équipement, l'outillage, les pièces et les lieux de travail.
- 15. Complète des rapports d'activités selon les procédures établies.
- 16. Conduit un véhicule motorisé et s'assure de son bon état de fonctionnement.



Sh

QUALITÉS REQUISES

BONNE CONNAISSANCE:

- du français;
- des teintures, vernis, laques, peintures et autres enduits, de leurs propriétés et des méthodes modernes d'application;
- des techniques de préparation des couleurs;
- de la préparation des surfaces, à refaire ou à rafraîchir;
- de l'outillage utilisé dans l'exercice du métier et de son entretien;
- des risques du métier et des mesures préventives.

HABILETÉ OU APTITUDE :

- à utiliser du matériel varié tel que aspirateurs, compresseurs, pistolets, sableuses, escabeaux, câbles et palans;
- à harmoniser les couleurs;
- à travailler en hauteur;
- à travailler avec des manuels d'entretien.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION:

- détenir un certificat de qualification valide de peinture décerné par l'autorité compétente en la matière;
- posséder un permis de conduire valide de chauffeur.

EXPÉRIENCE:

aucune expérience additionnelle n'est requise après l'obtention du certificat de qualification.

Vu et approuvé				
Pour la Ville	année	mois	jour	Pourle Syndiear ar arm
Sophie Griguer	2006	12	13	A Donnes Mil
Dee lugo-	trans			4
DO				0
Ole Chiles	_			